

Afin de mieux répondre aux nouveaux besoins de recrutement et au développement des compétences professionnelles des agents des collectivités territoriales, le CNFPT développe une offre de cycles de formation professionnelle pour certains métiers ou emplois jugés stratégiques ou prioritaires.

Le métier de directeur ou directrice des ressources humaines de collectivité territoriale, dont l'action est déterminante dans la modernisation des services publics, nécessitait de développer une offre de qualification adaptée aux spécificités du secteur territorial.

C'est dans cet esprit que le CNFPT a conçu le cycle de formation professionnelle « Directeur ou directrice des ressources humaines de collectivité territoriale».

Conscients de ces enjeux, les
INSET vous proposent de suivre ce
cycle de formation professionnelle.
Il a pour ambition d'apporter
une réponse pertinente aux
besoins de professionnalisation
unanimement confirmés par
les décideurs locaux et aux
difficultés de recrutement qu'ils
rencontrent pour pourvoir cette
fonction.



### LA PROFESSIONNALISATION

Cette formation s'inscrit dans une démarche de professionnalisation autour des invariants du métier. Elle vise à développer l'acquisition de connaissances et de savoir-faire professionnels liés au métier et à transformer ces apprentissages en compétences par des travaux et productions directement liés aux situations professionnelles.

## L'OBJECTIF GÉNÉRAL DU CYCLE

La gestion des ressources humaines est une fonction partagée entre les élus employeurs, les cadres de direction, les chefs/cheffes de service et la direction des ressources humaines en relation avec les instances paritaires. Elle se décline sur plusieurs champs : le recrutement et la mobilité, la formation, l'évaluation du personnel, etc. Le rôle du directeur/de la directrice des ressources humaines consiste à assurer la cohérence et le pilotage de cet ensemble, à anticiper les besoins en effectifs et en compétences de la collectivité. Le/la DRH propose une politique pour le personnel de la collectivité ou de l'établissement et organise les services de sa direction en conséquence. Les 7 modules du cycle abordent les dimensions stratégique, opérationnelle et technique de la gestion des ressources humaines.

## PUBLIC CIBLE & CONDITIONS D'ACCÈS

Ce cycle s'adresse prioritairement aux directeurs/directrices des ressources humaines des collectivités et établissements publics territoriaux (moins de 40 000 habitants) assurant le suivi d'un effectif significatif d'agents, dont l'expérience n'excède pas trois ans à ce poste. Il concerne également les directeurs/directrices généraux de services dont la fonction intègre une dimension ressources humaines, ainsi que les cadres territoriaux qui exercent (ou qui ont exercé) un métier de gestion des ressources humaines (par exemple, responsable des carrières ou responsable de formation) et qui, en accord avec leur collectivité employeur, ont le projet d'évoluer à court terme vers la fonction de DRH. Un jury de sélection valide l'inscription au regard de la motivation des candidats et de leur projet professionnel. Le jury se réserve la possibilité de conseiller aux candidats une formation plus adaptée à leurs besoins professionnels.

## ORGANISATION & DUREE DU CYCLE

#### Durée et modules

Le cycle se compose de 7 modules d'une durée totale de 26 jours échelonnés sur 12 mois.

#### Une pédagogie adaptée à des professionnels en activité.

Pour atteindre l'objectif de professionnalisation, une approche par la pédagogie active et le transfert des acquis en situation professionnelle est retenue :

- Alternance entre formation théorique et mise en application en situation de travail ;
- Analyse individuelle et collective de l'évolution de la fonction ressources humaines et du métier de DRH, dans une logique prospective ;
- Diagnostic de l'état de réalisation dans la collectivité des problématiques traitées dans chaque module, et propositions de préconisations ;
- Élaboration du rapport professionnel : Ce rapport sera rédigé et formalisé progressivement tout au long du cycle, durant les périodes d'intersessions. Objet du rapport : présentation du diagnostic RH de la collectivité. Il sera contextualisé, afin que soit évaluée la capacité du stagiaire à analyser l'environnement dans lequel il aura traité les activités du métier de DRH : activités et compétences abordées dans les 7 modules du cycle, expériences de pratiques professionnelles et observations de terrain.

#### Une pédagogie favorisant également l'acquisition de connaissances à distance :

- Plusieurs modules en e-formation ;
- Une plateforme d'apprentissage collaborative.

#### INSCRIPTION

L'inscription dans ce cursus de formation engage chaque stagiaire à fournir un travail personnel non seulement lors de chaque module, mais aussi en dehors des temps de formation, afin de réaliser un rapport professionnel de fin de cycle. Il est demandé à chaque stagiaire en accord avec sa collectivité de s'engager à participer à l'intégralité des 7 modules, à fournir le travail nécessaire en intersession pour élaborer le rapport professionnel et à présenter le rapport devant le jury de fin de cycle.

CALENDRIER PREVISIONNEL CYCLE DRH NANCY*  ( P : présentiel - D : à distance)					AU
SXR46 SXR49	Journée introductive ( P : 0,5 + 0,5 jour) module 3 (P : 4 j )	Accueil et présentation du cycle des DRH, le matin	Accueil institutionnel et présentation du cycle (matin)	18/01/2021 de 9H30 à 12H30	
		Les enjeux RH, l'après midi	Conférence introductive	18/01/2021 14H à 17H	
			la mise en place d'une gestion prospective des compétences		
		La stratégie de gestion des compétences au service de la politique RH	structurer un plan de développement des compétences	19/01/21	22/01/21
			le dispositif de mobilité interne et externe		
			la démarche d'évaluation par le biais des entretiens professionnels la politique de recrutement et		
SXR51	module 5 (P: 3,5 j)	La dimension d'ingénierie du DRH et ses leviers 2	d'intégration  la mesure du climat social / la conduite du dialogue social	15/02/2021 14H	18/02/2021
			la politique de communication interne		
SXR53	méthodologie	éthodologie, accompagnement et articulation des modules du cycle		19/02/2021	
SXR47	module 1 (2 jours P + 0,5 j D)	La dimension stratégique et la politique RH	Diagnostic et politique RH, la conduite et l'accompagnement du changement individuel et collectif	15/03/21	16/03/2021
SXR48	module 2 (2 jours P+ 1 j D)	Définir le métier de DRH, ses compétences et son positionnement	Le positionnement du DRH, l'organisation de la fonction RH, le partage de la fonction RH, le DRH acteur du travailler ensemble, le DRH en accompagnement de l'organisation du travail	17/03/21	18/03/2021
SXR53	méthodologie	, accompagnement et articulation des mod	19/03/2021		
	module 4 (P: 4 j)	La dimension d'ingénierie du DRH et ses leviers 1	la politique de rémunération	12/04/2021	15/04/2021
			la maîtrise de la masse salariale		
SXR50			le pilotage du SIRH et la digitalisation de la fonction RH et la mesure de la fonction RH		
			l'optimisation de la gestion du temps et FOCUS Loi de transformation FP du 6 aout 19		
SXR53	méthodologie	néthodologie, accompagnement et articulation des modules du cycle		16/04/2021	
	module 6 (P: 2 j + 0,5j)	La dimension d'ingénierie du DRH et ses leviers 3	les leviers de la qualité de vie au travail	19/05/2021	20/05/2021
			les notions de base et le rôle du DRH		
SXR52			l'évaluation des risques professionnels		
			la réalisation d'un plan d'action des risques psychosociaux la démarche qualité de vie au travail		
SXR53	méthodologie, accompagnement et articulation des modules du cycle			21/05/2021	
SXROW	EVALUATION INTERMEDIAIRE SUR FORMADIST				19/06/2021
SXROV					19/06/2021

SXR55	Jury	Soutenance orale devant le jury de fin de cycle 1H		LES 20 -21 ou 22 SEPTEMBRE 2021	
			Préparation orale : entretien de simulation		
SXR54	module 7 (P: 2 j + 0,5j)	Intégrer les apprentissages individuels et collectifs du cycle dans le rapport professionnel	Finaliser l'architecture du rapport professionnel : articulation des différentes parties du rapport professionnel et mise en cohérence depuis l'état des lieux et aux préconisations d'action	21/06/2021	22/06/2021
			Mettre en cohérence les différentes parties du rapport professionnel pour les articuler dans une réflexion globale, stratégique et opérationnelle de la pratique du DRH		
		L'accompagnement au transfert des acquis et la finalisation du rapport professionnel.	Faire le bilan et un retour sur les journées d'accompagnement méthodologique suivies à l'issue des modules		

<sup>\*</sup> Ce calendrier est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

# LIEU DE FORMATION

Le cycle se déroule dans les locaux de l'INSET de NANCY, 1 boulevard d'Austrasie, 54 000 NANCY

# **POUR TOUTE INFORMATION ET INSCRIPTION:**

## Responsable du cycle :

Agnès WILCKE, conseillère formation

tél.: 03 83 19 22 46 email: agnes.wilcke@cnfpt.fr

## Envoi des dossiers d'inscription et suivi administratif :

Delphine MARCANGELI, assistance de formation

Tél: 03 83 19 22 05

email: delphine.marcange li@cnfpt.fr

WWW.CNFPT.FR